

Reprise des activités sportives

Du 10 janvier 2022 au 21 janvier 2022



L'équipe du DAPS vous informe que la reprise de toutes les activités sportives se fera la semaine du 17 janvier.

Il est tout à fait possible au semestre 2 de démarrer le sport, de changer d'activité, ou d'arrêter le sport.

[Préinscription dès le 10 janvier 2022](#)

Pour cela, dès le 10 janvier, rendez-vous sur l' [espace étudiant de l'Université Bordeaux Montaigne](#) pour vous préinscrire aux créneaux qui vous intéressent (dans la limite des places disponibles, priorité aux [AFP](#)).

[Reprise des activités dès le 17 janvier](#)

Sans besoin de passer au bureau du DAPS, sans attendre de validation de préinscription, rendez-vous dans vos créneaux de cours pour valider votre inscription directement auprès des enseignants.

[Planning des activités 2021-2022](#)

DAPS - Département des activités physiques et sportives

Rez-de-chaussée du bâtiment accueil

Université Bordeaux Montaigne

33607 Pessac Cedex

[Courriel](#)

Tél : 05 57 12 46 03

Suivez le [DAPS sur Facebook](#) et [sur Instagram](#)

[Tout savoir sur le sport à l'université](#)